

Réglementation et Étapes Clés

17 juin 2013 : Recommandation du comité de coordination de l'aéroport CMN de qualifier CMN d'aéroport coordonné de Niveau 3 IATA.

05 août 2013 : Circulaire n°2399 définissant les modalités d'attribution des créneaux horaires dans les systèmes aéroportuaires internationaux du Royaume du Maroc.

28 août 2013 : Constitution de Moroccan Slots Coordinator, association régie par le Dahir n°1-58-376, en tant que coordonnateur ou facilitateur d'horaires.

30 août 2013 : Décision n°2668 DGAC/MET qualifiant les Aéroports CMN et RBA entièrement coordonnés (Niveau 3 IATA) à compter de la saison IATA été 2014 chaque jour entre 6 heures et 23 heures locales.

30 août 2013 : Communication à l'IATA du nouveau statut des aéroports CMN et RBA.

31 août 2013 : Nomination du Coordonnateur Délégué et lancement des activités de l'association.

3 octobre 2013 : Notification aux compagnies aériennes par IATA du changement du statut des aéroports CMN & RBA.

15 novembre 2013 : Adhésion de Moroccan Slots Coordinator au World Wide Airport Coordinators Group.